

ABONNEMENTS

Canada (UN AN)... \$2.00
Etats-Unis (UN AN)... \$2.25
Prix spécial pour les étudiants, les instituteurs, les institutrices et les membres de l'A. C. J. :
Canada (UN AN)... \$1.00
Etats-Unis (UN AN)... \$1.25
Etranger (Union postale).
UN AN..... 13.50

LA VÉRITÉ

REVUE HEBDOMADAIRE

Fondée par J.-P. Tardivel, le 14 juillet 1881

" VERITAS LIBERABIT VOS — LA VERITE VOUS RENDRA LIBRES "

PAUL TARDIVEL, Directeur-Gérant

AVIS

TOUTE DEMANDE DE CHANGEMENT D'ADRESSE DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DE L'ANCIENNE ADRESSE

Bureaux :

Chemin Sainte-Foy
près Québec.

TELEPHONE : 175

SOMMAIRE

De la mutualité à la franc-maçonnerie
A propos de Bernstein Gallus
Bon exemple
Civilisation et barbarie
Notre intérêt Loyaliste de Sangfroid
Deux mensonges
La Paix l'abbé G. Dugas
L'Évangile
La correspondance l'abbé E. Blanchard
Honneur à eux
La classe agricole Anatole Vanier
Lettre d'un soldat français
Inconvénients de la bière... Dr Carneau
Où allons-nous?
Abolition de la traite
Remarquable jugement
Dans les régions dévastées de France
Un appel du Pape
Contre l'alcoolisme
Quand donc? J.P. Lefranc

De la mutualité à la franc-maçonnerie

Dans sa récente lettre à l'épiscopat américain, le S. Père déplore de nouveau, chez les catholiques, "l'habitude de se mêler aux non catholiques dans différentes sociétés, où la foi de la jeunesse est mise en péril de différentes manières".

Le danger des sociétés neutres est grand pour les catholiques au Canada comme aux Etats-Unis.

On l'a dit avec raison, certaines sociétés neutres qui recrutent des membres chez nous, sont de véritables antichambres de la franc-maçonnerie.

Dans le rituel de plusieurs de ces sociétés, il est écrit par exemple qu'un des buts de l'association est la formation morale des sociétaires.

Or ces sociétés ont été fondées et sont dirigées par des francs-maçons de haute marque et militants.

Voilà comment la grande ennemie de l'Eglise, la franc-maçonnerie, s'empare habilement de la direction de catholiques à idées larges et ignorants des choses de la religion.

Les sociétés neutres sont sans doute le chemin qui conduit le plus grand nombre de catholiques dans les loges maçonniques.

On comprend pourquoi les Papes, depuis quarante ans n'ont cessé de mettre les catholiques en garde contre les dangers de ces sociétés neutres et secrètes.

A propos de Bernstein

Selon nos journalistes mercénaires qui annoncent toutes sortes de théâtre le juif français, Henry Bernstein est devenu un auteur recommandable.

A lire nos journaux porte-ordures on ne reconnaît plus le Bernstein que des critiques français ont marqué au front et dénoncé comme un corrupteur des foules.

C'est M. Faguet, dont le jugement est plus sûr et plus judicieux que nos scribes des gazettes de Québec, qui dénonce Bernstein comme l'un des plus puissants perversificateurs de théâtres contemporains.

Au point de vue dramatique, il est le restaurateur du genre frénétique, il secoue,

il secoue fort. Quant à la morale, il n'en a nul souci.

M. Adolphe Brisson de son côté écrit: "Entre nous, je crois que vice ou vertu, tout cela lui est égal."

Ce dernier ajoute: "Ne s'est-il pas vanté lui-même de n'avoir jamais écrit une pièce qui glorifie la vertu ou qui flétrisse un article du code, qui flétrisse ou glorifie quoi que ce soit."

Grâce aux réclames théâtrales, Bernstein a passé à Québec parmi une certaine classe et les badauds qui reçoivent leur formation dans les théâtres pour un grand homme et un auteur de bonne compagnie.

Gallus

Bon exemple

Le 1er mai dans la nuit, par ordre du maire Mitchell, New-York est devenu un désert et le trafic a été absolument arrêté dans toute la ville. Ce calme a régné jusqu'à six heures du matin et il en sera ainsi jusqu'à la fin de la guerre. Les cafés et les buvettes qui avaient des licences pour toute la nuit les ont perdus. Ils ne pourront plus vendre de liqueurs après une heure du matin.

Le maire Mitchell a pris cette mesure pour faire comprendre aux citoyens que le pays est en guerre et qu'il n'est pas bon de s'asseoir trop longtemps à la table ou se tenir debout près de la barre, en dépensant l'argent pour des liqueurs.

Voilà un exemple à suivre. Notre conseil municipal ne croit-il pas qu'il serait temps de prendre quelques mesures pour faire comprendre à nos bons viveurs et à nos gaspilleurs que nous traversons un temps de misère et de deuil et que c'est vraiment odieux de voir tant de gens s'amuser follement et vivre dans le luxe alors qu'il y a tant de familles qui crévent de faim, tant de mères, d'épouses et d'orphelins qui versent des larmes.

Civilisation et barbarie

Le conflit actuel dit-on est une guerre entre la civilisation et la barbarie.

Dans son remarquable ouvrage le Pape et la guerre, Mgr Paquet étudie ce point brûlant; en voici quelques passages:

Cette guerre, reprend-on, c'est la lutte de la civilisation contre la barbarie, et les intérêts sacrés qui sont en jeu exigent qu'on la poursuive jusqu'à l'écrasement final des peuples barbares et jusqu'au triomphe définitif des peuples civilisés.

Il s'agit sans doute ici de la seule civilisation digne de ce nom, de la civilisation chrétienne basée sur la morale et l'Évangile, et dont le Vicaire du Christ est le gardien courageux et autorisé. S'il en est ainsi, et si vraiment la civilisation s'identifie de toutes manières avec le sort de l'une des parties en litige, comment expliquer que le Pape persiste à se tenir dans les bornes d'une stricte neutralité et qu'il

se contente de réprouver les violations du droit, quelles qu'elles soient, et de quelque côté qu'elles se produisent? Benoît XV manquerait-il par hasard à son devoir, et ne serait-il que le successeur indigne des grands pontifes qui, pour sauver l'oeuvre du Christ, n'ont pas craint de dénoncer et même d'excommunier les plus redoutables potentats? Nous savons que de faux catholiques ne sont pas éloignés de le croire.

Loin de nous pareille pensée. La vérité est que la civilisation ne va pas sans la vraie religion, et que celle-ci compte, dans l'un et l'autre camp des peuples belligérants, des ennemis déclarés et aussi des partisans dévoués dont les chefs sont en communion avec le Siège apostolique. L'en peut très légitimement souhaiter que telle nation dont le passé catholique fut plein de gloire, et qui aujourd'hui encore, malgré l'athéisme de ses gouvernants, joue un rôle religieux et civilisateur admirable, ne sorte de cette guerre ni mutilée dans son territoire ni amoindrie dans son prestige, et se retrouve au contraire plus grande, plus forte, plus unie. Mais rien ne saurait autoriser le dénigrement ni l'injustice vis-à-vis d'autres nations où, à côté de barbares instincts et d'une culture trop souvent viciée, tout esprit non prévenu doit reconnaître de solides qualités intellectuelles et morales, et qui, grâce à l'action conquérante de l'Eglise, peuvent monter dans l'échelle des peuples. Nous avons toujours été et nous sommes plus que jamais fier de nos origines; et cette noblesse même du sang qui coule en nos veines nous dicte, à l'égard d'autrui, une loi et des méthodes d'équité.

Et l'équité historique nous contraint d'avouer que, quelles qu'aient été les causes prochaines du conflit, et si grande qu'on suppose la culpabilité du parti agresseur, culpabilité énorme et dont Dieu seul peut mesurer l'étendue tous les peuples qui se combattent à l'heure actuelle ont péché contre la religion et la civilisation, et qu'ils s'impliquent à eux-mêmes un exemplaire châtement. C'est la propre pensée de Benoît XV lorsqu'il dit: "Dieu permet que les nations qui l'ont oublié et méprisé pour s'enfoncer dans les soucis de la terre, se châtent mutuellement de leurs propres mains." Cette guerre-ci ne se peut juger d'après les règles communes.

Ce n'est pas seulement ni même principalement la guerre de tel ou tel peuple contre des peuples rivaux. C'est surtout la revanche de Dieu contre les sociétés pécheresses. Les crimes de luxure firent submerger le monde dans le déluge d'eau. Les crimes beaucoup plus graves d'irréligion des pouvoirs publics ont plongé les nations dans un déluge de sang. Recueillons nos souvenirs. Sans remonter jusqu'à la Révolution et jusqu'à la Réforme, nous ne pouvons pas constater que la spoliation sacrilège des Etats du Pape accomplie avec d'odieuses complicités, que les fameuses lois de mai inspirées par l'orgueil et appliquées par la force brutale, que la rupture injustifiée du Concordat de 1801, et l'oppression des nationalités, et la persécution des minorités, constituent autant de crimes anti-religieux et anti-sociaux, et que ces crimes pèsent d'un immense poids sur les nations en conflit.

Le châtement, d'un autre côté, n'a-t-il pas assez duré? Et faut-il, sous prétexte d'atteindre plus profondément les peuples les plus coupables, l'aggraver et le prolonger davantage, verser encore plus de sang;

Le Pape arbitre

Arbitrage politique écrit Mgr L.A. Paquet serait le grand bienfait de l'heure présente.

L'entrée en lice des États-Unis, aux côtés des autres pays belligérants, de l'Entente anglo-française, ne laisse plus guère dans le monde d'autre "Puissance" non-belligérante (il convient d'éviter l'expression de neutre, devenue équivoque) exerçant une réelle autorité sur les esprits et les coeurs de l'univers entier, que celle de ce roi des âmes, privé de couronne profane, mais qui porte plus dignement que nul autre le sceptre inaliénable du Droit et de la Justice d'essence divine: le Vicaire de Jésus Christ sur la terre.

C'est vers lui que les yeux se tournent instinctivement, aujourd'hui; de lui que la confiance inébranlable des âmes droites attend le jugement libérateur qui ramènera dans les voies de salut le monde affolé par l'orgie sanglante où il a roulé, et qui tracera plus sûrement qu'aucune autre autorité, de force brutale ou d'influence morale, les lignes précises d'un programme de paix réelle et permanente, en "restaurant toutes choses dans le Christ"!

C'est donc à lui, en dernier ressort et comme suprême arbitre, que devront recourir les nations actuellement aux prises, pour lui demander la parole qui sauve, le conseil qui illumine, dès qu'elles auront assez souffert pour voir mieux clair dans cette tourmente affreuse, et pour peu qu'elles se rendent alors un compte exact de leurs véritables intérêts comme de ceux de l'humanité en général.

Sera-ce bientôt, pour arrêter, avant la catastrophe humainement irrémédiable, cette tuerie horrible, et pour substituer aux brutalités du glaive le règne de la raison éclairée par la Foi? Ne sera-ce qu'un peu plus tard, quand l'un des deux athlètes géants aura enfin, et au prix des plus accablants sacrifices, réduit l'adversaire à merci; alors qu'il s'agira d'élaborer les conditions très délicates d'un régime de vie, entre nations civilisées, tel qu'il puisse rendre possible la reprise des jours heureux où fleurissait la chrétienté? Dieu seul le sait...

Mais ce qu'il est permis d'espérer, sans illusions trop généreuses, c'est que le rôle salutaire du Pape arbitre va de nouveau s'imposer au monde, et que celui-ci en recueillera les fruits les plus précieux...

LA FOI CONQUÉRANTE

Partout où le peuple canadien a porté sa vie, sa parole et ses actions, depuis les rivages tourmentés de l'Acadie jusqu'aux plaines de l'Ouest, et depuis nos régions du nord jusque dans les Etats-Unis où ont émigré nos frères, c'est la fortune sans doute, c'est le pain quotidien et c'est la prospérité matérielle que l'on a recherchés, mais c'est aussi en même temps et par la force même de nos vertus traditionnelles, une oeuvre de foi que l'on accomplie.

Abbé Camille Roy

extrêmes limites les conséquences d'une guerre déjà incroyablement funeste? ravager encore plus de foyers, entasser encore plus de ruine, et pousser jusqu'aux

NOTRE INTERET ?

Pour justifier les excès de nos gouvernants, on alléguait, au début de la guerre, toutes sortes d'arguments, tantôt plausibles, tantôt ridicules, les uns vrais, les autres spécieux, mais tous empreints d'un caractère commun d'exagération. Ces arguments peuvent être ramenés à deux devoirs et intérêt. En général le devoir était le cri de ralliement lancé par les bonnes âmes ultra-loyales de chez nous, et l'intérêt servait de thème aux déclamations de tous ceux qui ont l'habitude de se proclamer gens pratiques.

L'argument de devoir, tel qu'on avait essayé de le faire prévaloir, ayant cédé sous les coups des antiimpérialistes, nos partisans excentriques de la guerre, sauf quelques tenants obstinés d'un droit naturel nouveau, se sont retranchés derrière l'argument d'intérêt: Par delà cet ultime parapet, les combattants sont de toutes sortes; on croit même y distinguer certains expoufendeurs d'égoïsme national.

Considérons un instant celui de tous ces arguments auquel on attache ici la plus grande importance.

Les impérialistes représentent que la province de Québec — ils veulent dire par là tout ce qu'il y a de canadien-français au pays — doit, dans son propre intérêt, contribuer à la guerre plus que toute autre.

Raisonnons un peu sur cet argument-conseil; étudions le au double point de vue économique et national.

Est-il bien vrai que la province de Québec puisse plus que les autres profiter matériellement de sa contribution à la guerre européenne? Dans Québec comme ailleurs nous souffrons et surtout nous souffrirons de la banqueroute nationale à laquelle nos ministres fédéraux, sans aucune protestation de la part de la loyale opposition, ont maintes fois promis de nous conduire. Dans Québec comme ailleurs, les manufactures de munitions accaparent presque tous les ouvriers pour les jeter tôt ou tard sur le pavé quittes à s'entraîner dans un nouveau métier ou à mourir de faim; et si nos industries ordinaires — celles qui ne produisent pas de munitions — végètent un peu moins que leurs similaires des autres provinces, cela est dû surtout au fait que l'enrôlement s'est poursuivi avec moins de succès chez les vrais Canadiens de Québec que chez les *British born* des autres provinces: ici la main-d'œuvre est diminuée, là-bas elle est presque anéantie.

Dans Québec comme ailleurs on voit agoniser l'agriculture alors que la production agricole devrait être plus intensive que jamais et l'on entend les politiciens des deux camps se renvoyer les uns aux autres la responsabilité du désastre. Dans Québec comme ailleurs le coût de la vie s'élève dans des proportions alarmantes et tout le monde prétend que la famine est à nos portes. Dans Québec comme ailleurs, la Législature et les municipalités, emboitant le pas derrière le Parlement fédéral, ont largement contribué aux œuvres de guerre: c'était leur devoir une fois les principes d'obligation morale et d'intérêt imprudemment posés; mais il a déjà fallu taxer pour cela, il faudra surtaxer; et les nombreuses plaintes entendues jusqu'ici nous donnent une bien faible idée de ce qui se prépare.

Dans Québec comme ailleurs les unions ouvrières grognent et semblent méditer des coups d'éclat; les filles envahissent l'usine que les hommes ont dû laisser; notre caste militaire en formation sera bientôt aussi menaçante que celle d'Allemagne par sa morgue et son indiscipline; puis une foule d'autres problèmes économiques et sociaux se posent à l'attention, mais on évite soigneusement de songer à ces questions vitales par crainte de diminuer ainsi notre part à l'œuvre de mort et de destruction.

Quels avantages économiques viendront compenser ces inconvénients excessi-

vement graves? Nous sommes encore à les attendre.

Serait-ce au moins l'intérêt national des Canadiens français, comme tels, que les impérialistes voudraient nous faire comprendre?

Voyons un peu;

On nous dit avec le calme de la sagesse que les questions de races et de langues seront plus faciles à régler quand les Anglo-canadiens et les Canadiens français auront mêlé leur sang dans les mêmes combats pour la défense de la civilisation, de la liberté, etc. . . . y compris l'Empire.

Cela est peut-être vrai, mais l'affirmation, toute gratuite, nous laisse quelque peu sceptiques. Souvent, au cours de l'histoire, on a vu deux peuples s'unir pour leur défense commune et s'entredéchirer ensuite l'un l'autre; souvent aussi on a vu des concitoyens suspendre leurs querelles intestines en face de l'ennemi national, pour ne les reprendre qu'avec plus d'ardeur dans la suite.

Ici, le cas est encore plus inquiétant, car au moment même où l'on prêche l'union sacrée, la tyrannie d'une race à l'égard de l'autre redouble d'intensité: pendant que les optimistes remettent à plus tard tout règlement en matière de langue, les gouvernements de Winnipeg et de Toronto — celui-ci défiant même le Conseil Privé — règlent la question à leur manière en proscrivant notre langue maternelle.

Du train où vont les choses, il est à craindre nous semble-t-il que les règlements d'après guerre ressemblent à ceux de 1896 de 1905 et de 1912 et que nos compatriotes anglais s'inspirent de leur devise éminemment pratique: *I hold what I have.*

Pourquoi donc être obligés d'acheter au prix si élevé de notre sang ce qui nous appartient en vertu d'un droit bien supérieur même à celui de propriété, en vertu du droit naturel?

Un court instant de réflexion suffit à nous faire comprendre toute l'inanité chez nous de cette dépense excessive de zèle et de sang vis-à-vis l'Empire. En effet, la chose est bien simple: ou bien nous avons affaire à des gens intractables, ou bien nous avons à transiger avec des compatriotes à l'esprit large. Dans la première alternative, rien ne nous servirait de nous sacrifier en vue de gagner leur confiance: nous en serions quittes pour nos peines et tous nos essais de conciliation, — confinerait-ils à la servilité, — échoueraient toujours lamentablement.

Dans la seconde, nos efforts seraient encore inutiles. Ceux, parmi nos compatriotes anglais, dont l'esprit est ouvert au raisonnement admettent depuis longtemps que les Canadiens français connaissent leur devoir et savent le remplir à l'occasion: ils ont eu en eux, jusqu'en 1760, les adversaires les plus braves et les plus acharnés à la défense de "leur sol," ils les ont vus se rallier autour du drapeau britannique, sur le "territoire canadien", en 1775, en 1812 et en 1866; ils les trouvent tous sans exception prêts à verser leur sang "pour le Canada;" en 1917 comme en 1914; ils continuent de les rencontrer en deça du quarante-cinquième quand, depuis un an, on parle sérieusement de conscription; ils constatent avec édification qu'ils respectent la constitution même là où ils sont la grande majorité; en un mot, les Anglo-canadiens traitables voient dans leurs compatriotes d'origine française les citoyens les mieux pénétrés de l'idéal national canadien.

Au début de la guerre, emportés un peu nous-mêmes par l'irrésistible vague d'enthousiasme, nous avons été enclins à blâmer les quelques Canadiens français qui continuaient de songer aux problèmes intérieurs en des circonstances aussi graves et semblaient ainsi compromettre leur propre loyauté ainsi que celle de leurs compatriotes canadiens français. Mais, de puis ce temps, l'expérience nous apprend à envisager autrement les faits et les choses. Tous les excès prédits par les prétendus révolutionnaires ont déjà été commis et d'autres se préparent; pendant que nous

dépensons nos meilleures énergies à régler les différents européens, se préparent chez nous les plus graves conflits, sans même qu'on y songe.

On cherche à écraser — et cela dans notre province surtout — les Canadiens français qui censurent notre participation déraisonnable et exagérée, puis on pardonne facilement à un Anglo-canadien de compter les hommes disponibles pour envahir Québec. Boutade d'un énergumène, dira-t-on? Oui, mais cet énergumène est doublé d'un véritable perturbateur et cependant, on ne le menace pas encore de la corde, on ne fabrique pour le confondre aucune nouvelle thèse. . . . Chanceux qu'il est! . . .

Quand ils croient nous avoir suffisamment démontré la nécessité de nous saigner à blanc pour la conservation des privilèges dont nous jouissons, nos petits chevaliers de l'Empire ont l'habitude de disserter longuement sur l'intérêt qu'il y a pour nous à gagner des sympathies étrangères: ce faisant, ils perdent inutilement leur temps, car nous connaissons comme eux cet avantage; mais jamais leur éloquence sentimentale ne nous convaincra qu'il faille ruiner son pays pour lui gagner la sympathie des autres: c'est trop fort.

Au reste, les témoignages qui nous viennent "vraiment" d'outre-mer sont tous d'accord à reconnaître notre grande générosité et à dire que nous n'étions pas tenus de faire ce que nous avons fait. Il y a bien M. Jules Bois qui a flagellé les nationalistes — c'est le mot dont il se servait — mais cette gaffe a passé inaperçue à travers tant d'autres plus importantes.

D'autre part, M. l'abbé Thellier de Poncheville, un Français au patriotisme ardent s'il en fut jamais, a pu demeurer quelques mois au milieu de nous sans commettre de gaffe à l'égard de personne: question de discernement et de tact?

Peut-être. En tout cas, certains de nos Canadiens français pourraient tirer du parallèle des leçons fort appropriées. . . .

Serait-ce les sympathies américaines qu'il y aurait intérêt pour nous à gagner?

Mais pendant eux ans et demi tous nos journaux jingos ont insulté le président Wilson qu'ils traitaient de philosophe sentimental, de politique naïf, d'homme sans énergie; ils ont critiqué le peuple américain qui n'avait de respect, disaient-ils que pour le dieu dollar. Il est vrai que depuis trois semaines, Wilson figure parmi les plus grands hommes d'Etat et que le peuple américain est l'un des champions désintéressés de la civilisation. . . .

C'est ainsi que l'on parle au nom du bon sens et de la vérité. En ce qui concerne le peuple américain, l'intérêt à conserver ses sympathies n'a donc pu nous être proposé sincèrement comme motif de participer à la guerre, quand on lui infligeait de tels mauvais traitements.

Nous voulons croire que la plupart des enthousiastes parmi nous sont sincères, mais nous craignons fort que leur sincérité naïve ou enfantine ne les conduise — et le Canada avec eux — à une ruine complète. Ces bonnes gens luttent pour la religion tandis que leurs copains — les plus influents! — cherchent à la détruire, ou du moins, s'en fichent; ces bonnes gens travaillent à la restauration de la civilisation chrétienne y compris le concept d'autorité y compris

qui a fait sa valeur tandis que leurs compagnons d'armes veulent imposer aux peuples la démocratie universelle, prélude de l'anarchie universelle: ces bonnes gens sacrifient au dieu Mars la chair de leur race pour obtenir la paix intérieure pendant que chez eux la tyrannie se fait plus systématique; et l'oppression plus choquante ils se disent opposés à tout changement dans nos relations avec la Métropole tandis qu'à Londres se fonde la fédération impériale grâce à leur complicité; et ainsi se continue la série des contrastes et des anomalies. De telles inadéquates excusables à l'origine, le sont

de moins en moins, à mesure que les événements se développent et laissent découvrir les causes qui les ont produits.

Que les Anglo-canadiens — surtout ceux qui ont leur famille et leurs biens en Angleterre — fassent des rêves de mégalomanie pour l'Angleterre; qu'ils oublient le Canada où ils ne sont que de passage; qu'ils ajoutent à leurs vrais motifs de faire la guerre des prétextes qui ennoblieraient leur cause, tout cela est facilement explicable: ils font pour leur patrie ce que nous devrions faire pour la nôtre, ce que tout patriote peut et même doit faire.

Mais nous ne devons pas nous laisser duper, nous surtout, Canadiens français, qui avons une patrie, une seule, le Canada. Personne autant que nous n'a le devoir de dire: "Le Canada aux Canadiens."

Il peut nous coûter aujourd'hui de prononcer ces mots dont les cabaleurs électoraux ont si souvent abusé; mais ils n'en sont pas moins l'expression d'un patriotisme vrai et conforme aux lois de la nature: c'est toujours à ce qu'il y a de meilleur que nos politiciens s'attaquent quand ils sont en mal d'exploitation.

Loyaliste de Sangfroid.

Deux mensonges

Les affidés du "Grand menteur" sont à l'œuvre, comme nos lecteurs ont pu s'en rendre compte samedi par l'article où nous dévoilions leur dernière manœuvre.

A vingt sous de la signature, ils tâchent d'obtenir des noms sur certaines formules, imitées de celles employées par les apôtres de la prohibition, et basées, comme la plupart de leurs déclarations ordinaires, sur des mensonges.

Ils font d'abord déclarer au signataire qu'après avoir étudié attentivement la loi Scott il en est venu à la conclusion qu'elle n'est pas applicable à Québec dans les circonstances.

Premier mensonge, et flagrant puisque très peu de personnes, parmi les signataires, ont lu la loi Scott, et sont en mesure de juger si elle est ou non applicable.

En second lieu on prie les signataires de déclarer que l'état actuel des finances municipales de Québec ne permet pas une dépense comme celle que nécessitera la tenue du vote demandé. Or, des légistes éminents nous ont affirmé que rien, dans la loi Scott, ne permet de soutenir que les frais d'un tel vote retombent sur la municipalité dans laquelle il se tient.

Donc, deuxième mensonge qui dépasse encore le premier en cynisme.

Ils vont bien les affidés du "Grand menteur."

L'INDEX

De Rome on annonce que le Pape a supprimé la Congrégation de l'Index, qu'il a annexée au Saint-Office. Pour décharger cette dernière Congrégation, il lui a ôté la section des Indulgences, qu'il a remise à la Pénitencerie apostolique.

Sage Conseil

"Il faut avoir soin de ne pas déplacer l'équilibre des choses", disait feu le Dr C. C. James, à une assemblée de cultivateurs à Toronto, il y a un peu plus d'un an." Pour mener la guerre à bonne fin, il nous faut des hommes dans l'armée, des hommes dans les fabriques de munitions et des hommes sur les terres. Nos ressources en hommes doivent être justement réparties dans ces trois catégories. En donner à l'une au détriment de l'autre, ce serait aller à un désastre."

Dissemblances anglo-françaises

DANS LA CORRESPONDANCE

1o Les mots en vedette (Monsieur, Madame, Cher ami) doivent être renforcés quelque peu et suivis d'une virgule :

Bien cher ami,
J'ai le plaisir, etc.

Remarquer qu'on ne met la majuscule qu'au premier mot en vedette : *Bien cher ami.*

2o Dans les dates rédigées comme celle-ci : le lundi 6 novembre 1916, les noms du jour de la semaine et du mois de l'année ne prennent pas de capitales et ne sont pas suivis d'une virgule.

3o Au commencement du procès-verbal d'une assemblée délibérante, on met : *Présidence de M. X. . .*

4o Dans les documents, les nombres ajoutés au nom d'un personnage se mettent en chiffres romains : *Benoît XV, Georges V.*

5o Le titre précède la signature :

Le président.
Charles Dion
Le secrétaire,
Louis Dubuc
Le directeur,
Louis Dupont
La supérieure,
Soeur Alexandra
Le shérif,
L. J. Lemieux

6o On met un trait d'union entre les prénoms ou les initiales : *Monsieur Paul-Louis Lafleche; Monsieur J.-E. Dupuis.*

7o Dans les lettres de civilité on n'abrège pas les titres *L'honorable, Monsieur, Madame, etc.* sur les enveloppes ni en tête d'une lettre : *L'honorable Louis Blain, Monsieur Henri Duval, Madame Jean Lafrance.*

8o Les mots père, fils, frère, aîné, cadet, jeune, etc., suivant un nom prennent la minuscule : *Louis Duval père, Coquelin cadet, Jean Vautrin jeune, Dupuis frères, etc.*

9o On ne met pas de point après les abréviations contenant la dernière lettre du mot entier : *Mme, Mlle, Lt* (lieutenant), *bould, Mgr, No, etc.*

10o Quelques abréviations :

b) *Thomas s'abrège Th.*
a) *Charles s'abrège Ch.*
c) *Comté de s'abrège Cté ou C. de.*

Ex : *Cté ou C. de Richelieu.* Ce qui est préférable, c'est de mettre le nom du comté entre parenthèses : *S.-Victoire (Richelieu).*

d) Les abréviations *a.m. (ante meridem)* et *p.m. (post meridem)* prennent la minuscule.

e) On écrit : 10 h. 30, 8 h. 20, 7 h. 15, en mettant l'abréviation *h.* avant le chiffre des minutes.

f) L'abréviation de médecin est *D.M.* (Docteur Médecin).

11o On ne met pas de ponctuation au bout des lignes sur les enveloppes :

Monsieur Paul Larose
10, rue S. Louis
Joliette

12o Si le destinataire d'une lettre demeure dans la même ville que l'expéditeur, celui-ci met sur l'enveloppe : *Ville*, au lieu du nom de l'endroit.

13o Demeure (pas résidence), 10, chemin S-Foy.

14o On met plutôt : *Casier 122* que *Boite Postale* ou *B.P. 122.*

15o Immeuble Dandurand, pièce 10 (et non *Bâtisse, ni Edifice Dandurand, Chambre 10).*

16o Si la lettre est destinée à une personne qu'on charge une autre de lui remettre, on met sur l'enveloppe : *Chez. . .* ou *Aux soins de . . .*

17o D'après Rinfret, le mot *Ecuyer*, traduction de *Esquire*, est une faute ridicule tendant à disparaître.

1o Les mots en vedette : (Sir, Madam, Dear, Friend) se placent au commencement de la ligne et sont suivis de deux points. Le tiret tend à disparaître :

My Dear Friend:
I have the pleasure, etc.

Remarquer qu'on met la majuscule à tous les mots en vedette : *My Dear Friend.*

2o Dans les dates rédigées comme celle-ci : *Monday, November 6, 1916*, les noms du jour de la semaine et du mois de l'année prennent une capitale et sont suivis d'une virgule.

3o Au commencement du procès-verbal d'une assemblée délibérante, on met : *Present: Mr. X. . . . President.*

4o Dans les documents, les nombres ajoutés au nom d'un personnage se mettent en lettres : *Benedict the Fifteenth, George the Fifth.*

5o Le titre suit la signature :

Charles Dion,
President.
Louis Dubuc,
Secretary.
Louis Dupont,
Director.
Sister Alexandra,
Superior.
L. J. Lemieux,
Sheriff.

6o On ne met pas de trait d'union entre les prénoms ou les initiales : *Mr. John James White; Mr. E. W. Tobin.*

7o On emploie les abréviations : *Hon., Mr., Mrs.*

8o Les mots *Junior, Senior, son Brother* prennent la majuscule : *Louis Duval, Senior; Jean Vautrin, Junior; Callaghan and Sons, Dupuis and Bros.* La capitale, dans ces cas, disparaît peu à peu.

9o On met un point après tous les mots abrégés : *Mme., Mlle., Lt., blvd., Mgr., No., etc.*

10o Quelques abréviations :

a) *Charles s'abrège Chas.*
b) *Thomas s'abrège Thos.*
c) *County of s'abrège Co. Ex: St. Victoire, Co. Richelieu.*

d) Les abréviations *A.M.* et *P.M.* prennent la majuscule.

e) On écrit 10.30 o'clock, 8.20, 7.15 o'clock, en mettant le mot *o'clock* après le chiffre des minutes.

f) L'abréviation de *M.D.* (*Medicus-Doctor*).

11o On tend à supprimer la ponctuation au bout des lignes sur les enveloppes, mais plusieurs écrivent encore :

Mr. Paul Larose,
10 St. Louis St.,
Joliette.

12o Dans ce cas, on met le mot *City.*

13o *Residence, 10 St. Foy Road*

14o On met *Postal Box* ou *P.B. 122.*

15o *Dandurand Building Room 10.*

16o Dans le même cas, on met sur l'enveloppe : *C.O. (care of).*

17o Le mot *Esquire* est conforme à l'usage anglais.

Etienne Blanchard, p.s.s
331 est, Sainte Catherine, Montréal.

LA PAIX

C'EST AVEC DIEU
QU'IL FAUT LA FAIRE

"*Viam pacis non cognoverunt.*"

S'il y a une chose qui devrait étonner à bon droit, c'est d'entendre parler de paix par cette multitude qui en ignore même le chemin.

Il est aujourd'hui aussi difficile de rétablir l'ordre dans le monde qu'il était difficile aux hommes d'arrêter le déluge après que Noé fut entré dans l'arche. Il est très probable que les hommes d'alors vécutrent dans l'espoir de voir cesser la pluie et qu'ils persistèrent dans leur illusion tant qu'ils n'eurent pas l'eau par dessus la tête.

L'unique moyen de faire cesser l'inondation universelle, c'était de faire la paix avec Dieu. Ces pécheurs ne l'ont pas fait et ils ont tous été noyés, châtiés. Ils n'ont pas connu le chemin de la paix. *Viam pacis non cognoverunt.*

Cette guerre universelle, inouïe dans les annales de l'histoire ressemble pas mal au déluge universel; c'est un déluge de fer et de sang. Les hommes d'aujourd'hui ressemblent beaucoup aux hommes d'autrefois, du temps de Noé. Eux non plus ne connaissent pas le chemin de la paix qu'ils persistent à attendre et à appeler de tous leurs vœux.

Les événements qui se compliquent, c'est l'eau qui monte, et bientôt nous en aurons par dessus la tête. Ce qui va suivre la guerre, ce ne sera pas la paix, mais quelque chose qui dépassera les horreurs de la guerre: la révolution dernier châtiement des sociétés dévoyées depuis quatre siècles et complètement en dehors des sentiers de l'ordre.

Ce sera pour quelque temps le: *ubi nullus ordo sed sempiternus horror inhabitet.*

Désabusons nous: la victoire ambitionnée dans la guerre actuelle, ne peut, pas ramener la paix. Les éléments de la paix font défaut compétement. Tandis que les éléments du désordre surabondent: Dieu va laisser les hommes, se châtier par eux mêmes.

Les principes qui ont triomphé dans le monde depuis trois siècles, avec l'apostasie des nations chrétiennes, ont démuselé la bête humaine et il n'y a plus d'autorité pour la museler et la soumettre. Les chefs qui ont amoncelé les nuages de la tempête vont être les premières victimes.

Quand on lit l'histoire de la grande révolution française on est étonné de voir la faiblesse de tous les gouvernants et de la peur qui s'empare d'eux ils fuient de toutes parts et se cachent où ils peuvent.

C'était l'heure de la puissance des ténèbres.

Avant que l'univers rentre dans l'ordre il faut que les principes et les éléments du désordre disparaissent.

Espérer de reconstituer l'ordre avec les éléments du désordre est pure folie. Comment Dieu va-t-il s'y prendre? C'est son secret; mais les hommes y perdront leur latin. *Viam pacis non cognoverunt.*

l'abbé G. Dugas

Déces

Monsieur l'abbé René-Edouard Casgrain, prêtre, ancien curé de L'Ange Gardien décédé hier, au Pensionnat Saint-Louis de Gonzague, était membre de la société Saint-Joseph et de la Congrégation du Petit Séminaire de Québec.

Alphonse Gagnon, ptre.
Archevêché de Québec.

J. J. Rousseau : Un peuple de vrais chrétiens n'aurait pas besoin de gendarmes.

L'EVANGILE

IVe Dimanche après Pâques
S. Jean, ch. 16.

En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples : Je m'en vais à Celui qui m'a envoyé, et aucun de vous ne me demande où je vais ; mais parce que je vous ai dit ces choses, votre coeur est rempli de tristesse. Cependant je vous dis la vérité : il vous est utile que je m'en aille, car si je ne m'en vais point, le Consolateur ne viendra point à vous ; mais si je m'en vais, je vous l'enverrai, et lorsqu'il sera venu, il convaincra le monde touchant le péché, touchant la justice et touchant le jugement : touchant le péché, parce qu'ils n'ont point ouï en moi ; touchant la justice, parce que je m'en vais à mon Père et que vous ne me verrez plus ; et touchant le jugement, parce que le prince du monde est déjà jugé. J'aurais encore beaucoup de choses à vous dire, mais vous ne pouvez pas les porter présentement. Quand l'Esprit de vérité sera venu, il vous enseignera toute la vérité ; car il ne parlera pas de lui-même, mais il dira tout ce qu'il a entendu, et il vous annoncera les choses à venir. C'est lui qui me glorifiera parce qu'il recevra de ce qui est à moi, et il vous l'annoncera.

Honneur, à eux !

Au cours de sa conférence sur l'invasion américaine, lors de l'insurrection de 1775, M. Chapais a rendu un bel hommage à notre classe dirigeante d'alors et à notre clergé :

Ceux qui nous sauvèrent, à ce moment suprême, ce furent les Canadiens des classes dirigeantes. Honneur à leur clairvoyance ! ils comprirent tout de suite à qui les Canadiens avaient affaire. Ils surent juger à leur petite taille ces puritains d'Amérique dont le fanatisme religieux s'était opposé depuis si longtemps au débarquement à Boston d'un évêque anglican. Ils surent à quoi s'en tenir sur les excès démagogiques des meneurs américains et sur leur hypocrisie dénonciations de l'Acte de Québec.

Nos chefs firent admirablement leur devoir. Quand on parcourt les noms qui se sont illustrés à Saint-Jean, on croit lire dans un livre d'or. Toute notre noblesse canadienne est là !

Honneur soit rendu, en premier lieu, au grand évêque de Québec, Mgr Briand ! Dès les débuts, il comprit la situation et mis du bon côté tout le poids de son autorité, de sa dignité, de son influence sociale et religieuse.

Mgr Briand multiplia aussi les avis et les démarches. Il donna des instructions précises à son clergé. Il se montra aussi ferme que vigilant. Et son action courageuse enraya la propagande américaine. Elle ouvrit les yeux un très grand nombre. Elle empêcha la masse de commettre une faute irréparable. Elle donna un point d'appui solide au loyalisme des classes dirigeantes, qui payèrent de leur personne et délivrèrent Québec de l'ennemi et de l'invasion.

Honneur donc à nos classes dirigeantes, qui éloignèrent de nous l'inféodation aux insurgés américains la prompte assimilation qui en eût résulté grâce à l'afflux d'"yankéisme" tromphant l'américanisation à brève échéance !

C'est la Providence qui nous a voulu sauver par le patriotisme éclairé et courageux de nos chefs !

Quand tu es seul songe à tes défauts ; quand tu es en compagnie, oublie ceux des autres.

D'un sac à charbon ne sort pas poussière blanche.

QUAND DONC ?

Trop de gens voient dans les Caisses Populaires des adversaires nés des Banques.

Rien de plus faux que cette étrange prétention.

Dans les pays d'Europe où les financiers à courte vue sont peut-être plus rares qu'au Canada, on a vite compris que le crédit populaire loin d'être l'ennemi de la finance en était le plus ferme appui.

Aussi, c'est on empressé de lui tendre la main pour l'aider de toute manière.

En Italie— je cite l'ouvrage de M. Wolff sur les Coopératives de Crédit— lorsque les Caisses Populaires furent organisées, les banques à capital et les banques d'épargne eurent le bon sens de s'apercevoir que ces nouveaux organismes constituaient pour elles un allié puissant et utile un nouvel auxiliaire qu'il serait de leur intérêt d'aider et de féconder l'activité parce qu'à son tour il leur aiderait.

Elles résolurent donc d'accorder leur confiance à ce nouveau régime. Comme l'a dit M. Luzzatti, elles luttèrent de fait entre elles pour avoir sous leur égide maternelle les nouvelles caisses populaires.— En agissant ainsi M. Luzzatti l'avoue franchement dans l'un de ces discours, elles n'ont consulté que leurs propres intérêts. Tout de même c'est avec gratitude qu'il reconnaît le secours si opportun qui fut ainsi donné.

La Banque de Naples offrit d'escompter des billets à un pour cent de moins que le taux ordinaire.

La Banque de Sicile était prête à pourvoir les quatre cinquièmes du capital requis pour organiser un nombre considérable de Caisses populaires, même dans son propre rayon d'activité. . . .

Ce n'est pas ce qui arrive ici. . . .

Tout un groupe de petits financiers n'ont pas eu, ont pas assez de bon sens pour comprendre cela

Pourquoi?

Simplement parce qu'ils ne comprennent pas que le crédit populaire agricole est un crédit qu'ils ne peuvent pas faire.

Sont-ils capables de faire des prêts à longue échéance, des petits prêts?

Simplement encore parce qu'ils ne comprennent pas que de la prospérité de l'agriculture dépend leur propre prospérité.

Simplement enfin parce que, malgré tous les chiffres qu'on leur a cités, ils ne veulent pas comprendre que la presque totalité des prêts que font les Caisses populaires, elles les font pour des sommes variant de une à cent piastres, donc des opérations qu'elles ne font jamais.

Quand aura-t-on le bon sens de comprendre cela?

J. P. LEFRANC

BRIBES DE VERITE

La censure anglaise a laissé passer ces quelques bribes de vérités :

L'amiral Lord Beresford, parlant à Londres s'est plaint de ce que les pertes maritimes causées par les sous-marins ne sont pas publiées au complet et il a déclaré que ces pertes sont effrayantes. Il dit qu'il risquera d'encourir les châtements de l'Acte de la Défense du Royaume et dira la vérité au peuple lui-même afin qu'il se rende compte de l'importance qu'il y a d'économiser.

LE BON JOURNAL

Mettre de côté de semblables moyens, c'est se condamner à n'avoir aucune action sur le peuple, et ne rien comprendre au caractère de son temps.

Pie X au Cardinal Bégin 27 mai 1907

Les Bénédictins de Maredsous et les Allemands

La *Vérité* (14 avril) a publié, à propos de cette abbaye fameuse, sous protection des Hohenzollern de Prusse, que le couvent avait été respecté et les moines laissés tranquilles par les envahisseurs. Cela se passait, avant la mort d'H. Desclée, mais des faits récents ont démenti la protection impériale. Le *Stem uit Belgie* (Voix de Belgique) Londres, 23 mars, annonce que six des moines dont le prieur Dom Robert Cornet de Peissant (noblesse catholique) tous Belges ont été condamnés le premier à 2 ans et demi de déportation, le second à 2 ans; les autres à la prison, durant des périodes de 3 mois à 2 ans.

Le crime? On aurait trouvé, dans les environs, pas dans l'Abbaye, des armes et des munitions. Ces armes avaient été abandonnées par les Français et les Belges, en août 1914 lors de leur retraite (Événements de Charleroi et autres.) Toutes celles qui furent retrouvées furent livrées aux allemands par les bénédictins, qui soignèrent à l'abbaye les blessés de toutes races et ensevelirent les morts. Mais quelques armes, cachées dans le pays, leur avaient échappé. Elles furent retrouvées, en 1916.— *Inde irae!*

L.H

Contre l'alcoolisme

Le "Journal officiel de Paris a publié une loi qui si elle est énergiquement appliquée, contribuera, dans une certaine mesure, à refouler l'alcoolisme. Elle accroît en effet les pouvoirs conférés aux généraux commandant les armées pour combattre cet autre ennemi.

Sur le fléau de l'alcoolisme, tout a été dit, ce nous semble, et l'accord est parfait, constate le "Temps". Mais dès qu'il s'agit d'engager la lutte, que de dissonances! Au cours de la discussion de la nouvelle loi, promulguée par décret du 19 février. M. Herveg a pu formuler au Sénat ces observations, après avoir cité maints exemples du formidable danger à combattre:

"Alors, l'alcool ruine la discipline dans l'armée; dans l'intérieur, il a pour conséquence une diminution de travail énorme.

"Pendant un an, j'ai pu observer à Bordeaux, dans la 18^e région — et il en était de même dans tous les autres ports, comme à la Rochelle et la Pallice, où l'on avait un si grand besoin de main-d'oeuvre — que l'on ne pouvait jamais fermer les débits parce que jamais le ministre de l'intérieur n'a voulu prendre un arrêté de fermeture"

LA PROHIBITION AU NOUVEAU-BRUNSWICK

La loi de prohibition passée l'an dernier par la Législature provinciale, est venue en force, le 1^{er} mai. Les buvettes et les épiceries qui ont une licence ont été encombrées toute la journée du lundi, par une foule avide de se faire quelques petites provisions pour les temps "secs" qui sont arrivés. Cependant tout s'est assez bien passé dans les rues de St-Jean, et il n'y a eu que douze arrestations.

Quelques vendeurs n'ont pu écouler toutes leurs provisions et ont dû les envoyer ailleurs, principalement dans le Québec, où c'est encore. . . "humide".

De méchant fondement jamais bon bâtiment

Remarquable jugement

A Joliette les adversaires de la prohibition ont tenté de faire ouvrir les buvettes en attendant le jugement sur le règlement de la prohibition.

Voici le jugement du juge Panneton à ce sujet:

Pour appuyer le maintien de ce bref l'honorable juge considère que la poursuite est d'intérêt public et moral et non d'intérêt pécuniaire, et que le règlement de prohibition n'a pas été passé pour faire gagner de l'argent aux débiteurs de liqueurs, mais dans le but de régler la vente des liqueurs enivrantes, ce qui dans l'opinion de ceux qui favorisent ces règlements, est plus au point de vue moral, et que les revenus en argent que la défenderesse peut retirer de l'octroi des licences, n'est pas la véritable raison du vote, ce qui serait à tout événement d'un intérêt secondaire.

De plus il considère que l'usage des boissons alcooliques est un luxe, auquel il convient de mettre tous les obstacles possibles dans un temps exceptionnel comme celui-ci, où toutes les choses nécessaires à la vie ont atteint un prix exorbitant, que c'est dans les villes que sont les débits de liqueur alcoolique et que la population des villes ne produit guère de ce qui est nécessaire à la vie, mais au contraire est obligée de tout acheter.

Dans les pays d'Europe qui sont plus directement affectés par la guerre, l'usage des boissons alcooliques a été complètement prohibé dans certains centres et dans d'autres, a été limité aux boissons les plus légères; que dans notre pays où la prohibition existe, la vente des liqueurs fortes est permise pour des fins médicales industrielles ou religieuses mais que là où il n'existe pas de loi de tempérance, une licence pour vendre de la boisson n'est pas limitée quant à la nature.

Il mentionne que la famine partielle de l'Empire et qui nous menace est une raison de plus dans les circonstances pour ne pas permettre le luxe des boissons. Pour ces divers motifs, il croit que la corporation de la ville de Joliette ne peut souffrir du fait qu'elle ne peut pas octroyer des licences et défend sous toutes peines que de droit, à son Conseil, les officiers et représentants de prendre en considération et de confirmer les demandes de certificats de licences dans les limites de cette ville, et les requérants de la requête devront fournir un cautionnement de \$1,000.00.

Quel gachis

Les révolutionnaires russes continuent leur série d'exploits et de réformes.

Ainsi le soldat russe, par décret du comité révolutionnaire, est dispensé de la politesse envers ses supérieurs: le mot "monsieur" est enlevé; on ne doit pas saluer. L'officier est un camarade qui demande la permission d'être obéi. Les Alliés sont bien naïfs s'ils comptent encore sur les soldats russes pour obtenir la victoire finale.

Une armée qui n'a aucune discipline, qui n'a plus de chef, est une armée vaincue.

La plus grande ennemie de la Russie, c'est la révolution.

Grâce à elle, l'Allemagne pourra écraser les Russes.

Il y a quelque chose de calmant et de fortifiant à la fois dans les sacrifices qu'on fait au devoir.

"Les hommes importants sont comme les décors d'un théâtre: il faut les voir de loin."

On ne peut faire du bien à tout le monde, mais on peut toujours témoigner de la bonté.

Abolition de la traite

A partir du 1^{er} mai il n'est plus permis à qui que ce soit, dans toute la province de Québec, de payer à un ami une "traite" de liqueur alcoolique.

C'est en effet le 1^{er} mai qu'est entrée en vigueur la loi provinciale adoptée à la dernière session de la législature.

Cette loi décrète en outre que les heures pour la vente des liqueurs alcooliques ne seront que de 9 heures du matin à 9 heures du soir, excepté le samedi, où elles seront de 9 heures du matin à 7 heures du soir. Il sera de plus interdit de vendre des liqueurs alcooliques à une personne âgée de moins de 21 ans, quand même cette liqueur serait achetée pour une autre personne.

Pour ce qui est de la traite, la loi est très explicite. Il n'est pas seulement défendu à qui que ce soit de payer un verre de liqueur alcoolique à une autre personne, mais il lui est même interdit de donner ou de prêter de l'argent à une autre personne dans le but de lui permettre de prendre "un verre". Cependant il est permis à une personne de payer la "traite" à une autre personne pendant un repas pourvu que la personne qui paie la "traite" soit la même qui paie le repas. Pour toute infraction à cette loi, à cet égard, le restaurateur ou l'hôtelier, le commis, la personne qui paie la traite et celle qui accepte d'être traitée sont passibles d'une amende de \$10 à \$25 et des frais ou d'un emprisonnement de dix jours.

Encore chanceux

Le gouvernement provisoire de la nouvelle Russie a décidé dit une dépêche de bannir le tsar et la tsarine, ainsi que leurs enfants. On n'a pas encore choisi le lieu de leur exil. L'Angleterre leur a offert un refuge. A Londres ou en une autre ville de l'Angleterre, le tsar et les siens seraient suffisamment éloignés de la Russie pour empêcher toute influence sur la politique du pays qu'ils ont gouverné durant un si grand nombre d'années.

Le malheureux empereur peut se compter pour chanceux de ne pas laisser sa tête aux mains des révolutionnaires.

En passant, c'est jusqu'à un certain point une leçon que les Russes doivent aux régicides et révolutionnaires de la France.

Sous le Mont-Royal

Trois trains de la compagnie du Canadien-Nord, transportant environ 600 citoyens de Montréal, parmi lesquels l'on remarquait des représentants de toutes les compagnies de transport, du commerce et de la finance, ont traversé, le tunnel de la compagnie à travers le Mont-Royal.

Ce tunnel est maintenant presque terminé, et dès le mois d'août prochain, au plus tard, le nouveau service régulier entre Montréal et l'Ouest y commencera.

Le tunnel a une longueur de trois milles et un huitième de mille.

Cette distance a été parcourue en douze minutes, mais il faut dire que la compagnie n'avait pas donné à ses employés une traction de faire de la vitesse.

N'OUBLIEZ PAS

N'oubliez pas que le meilleur moyen de témoigner votre sympathie à notre journal, c'est de lui fournir le nerf de la guerre en payant régulièrement votre avance.

N'oubliez pas qu'avec le papier de guerre nos dépenses ont doublé et que le prix d'abonnement n'a pas augmenté.

DANS LES REGIONS DEVASTÉES DE FRANCE

M. Lucien Chassigne, envoyé spécial du "Journal", fait l'émouvant récit suivant de sa visite dans les régions reconquises:

Dès qu'on a gravi la côte qui domine Compiègne, on entre vraiment dans la guerre. Les villages grouillent de troupes... Sur la route, c'est la file interminable des camions, des voitures, des cuisines roulantes, des cyclistes, des cavaliers. Le long des chemins courent les chemins de fer de campagne aux plates-formes chargées d'obus...

Quelques détours du chemin encore. Les villages sont maintenant en ruines, les maisons éventrées... Nous approchons des lignes où depuis si longtemps se livrait la bataille furieuse. Voici la tranchée d'arrière, puis les fils de fer barbelés. Un kilomètre plus loin nouvelle tranchée. Enfin nous atteignons la première ligne. Personne ne songe à dissimuler son émotion. Il y a trois jours encore nos soldats étaient là, montant leur garde héroïque. D'un bond ils ont franchi trente-cinq kilomètres! Au loin, une rangée de peupliers déchiquetés marque l'emplacement de la première ligne allemande.

Et pendant trente mois, l'espace qui s'étend entre ces deux lignes n'appartient ni à l'ennemi ni à nous.

Cette première ligne était formidablement défendue... Un réseau de fils de fer, large de 300 mètres, la précédait avec chevaux de frise. Les emplacements de mitrailleuses s'y remarquent tous les deux mètres une. Tous les huit à dix mètres une installation pour canon de tranchée... Quelques cadavres boches seuls l'habitent maintenant. Des caisses de grenades sont utilisées sont là grandes ouvertes... des appareils téléphoniques brisés gisent à terre. L'artillerie a tout pulvérisé. Il n'y a pas en arrière un centimètre carré de terrain qui ne soit retourné, bouleversé. Les jours qui ont précédé le départ ont dû être là effroyables. La deuxième ligne n'existe plus, on n'en trouve pas de traces. Seule la terre verdie artificiellement en indique la place. La route descend brusquement et, à cinq cents mètres, c'est Lassigny. Il n'en reste que des ruines, dans lesquelles déjà nos soldats s'installent.

Le coquet village avait été transformé en une véritable forteresse que nos canons ont réduite en miettes.

Les Allemands, à partir de là, semblent avoir fui avec plus de précipitation qu'ils ne le voulaient. Après avoir, par besoin de détruire, scié à un mètre du sol tous les arbres fruitiers, ils ont voulu barrer la route avec les grands arbres forestiers de la région. Ils n'ont pu les abattre tous. Nombreux sont ceux qui partent seulement une énorme entaille faite à la hâte, mais qui ne sont point tombés. De place en place des stocks d'obus de 77 sont restés intacts.

Tous les trois ou quatre kilomètres, la route est coupée, mais peu gravement. L'opération a été faite avec trop de précipitation pour être efficace. Nos soldats du génie vite se sont mis à l'ouvrage et la réparation a été tôt faite. Sans relâche les territoriaux empièrent et refont la chaussée.

A Dives, à Guy, à Suzoy, pas un habitant n'est encore rentré. La population a été il y a huit jours dirigée sur l'arrière, on ne sait où.

Tout le long de la route on constate avec quel soin en quelque sorte définitif les Allemands étaient organisés. Au croisement des chemins, des poteaux indicateurs solides montrent les directions à prendre et donnent les distances: "Nach Noyon 16 kil". A chaque mare, dans les prés, une pancarte fait savoir si l'eau est bonne pour les hommes ou pour les chevaux. Des enseignes sur bois, scellées dans les murs, indiquent les postes des divers o-

fficiers, les services téléphoniques, l'intendance, les ambulances. Mais, sur dix kilomètres, il n'y a plus trace d'organisation défensive. Les Allemands avaient évidemment une grande confiance en la solidité de leur front.

On les retrouve aux approches de Noyon. Ici, manifestement, les envahisseurs ont voulu résister. Le canal, encore inachevé, leur offrait une ligne de défense de premier ordre, une tranchée incomparable.

En avant, ils ont commencé à creuser des boyaux; gagnés de vitesse, ils ont dû les abandonner. Des rouleaux entiers de fils de fer barbelés, des tire-bouchons qui servaient à les planter ont été abandonnés aussi précipitamment. Contraints de se replier plus loin, ils ont alors fait sauter le passage provisoire sur le canal. Mais à grands renforts de madriers, le mal était réparé et nos convois d'artillerie passaient au grand trot de leurs chevaux.

Noyon est en tête. Les drapeaux claquent au vent. Il y a ici un pittoresque fouillis d'artilleurs, de dragons, de gommiers, de fantassins. Sur les portes, les habitants joyeux, causent avec les soldats.

J'interroge un bon vieux: "Nous en ont-ils fait, des misères, depuis deux ans! Enfin, les voilà partis! Les derniers ont filé. Il n'y avait plus que des cyclistes. Avant de s'en aller, ils avaient reçu l'ordre de briser les machines agricoles que la kommandantur avait réquisitionnées. Ça été leur dernière sauvagerie. Depuis deux mois nous savions qu'ils devaient partir. Les officiers disaient qu'ils se retireraient sur Saint-Quentin..."

L'usine vs l'agriculture

Le général Lessard a écrit dernièrement au ministre de l'agriculture et lui a déclaré que ce n'était pas son intention de prendre ses recrues dans la classe agricole, ajoutant de plus que ses idées sur le problème de l'agriculture étaient celles du ministre lui-même. Au cours de la même lettre il invitait M. Caron à s'embarquer avec lui pour la prochaine "tournée", afin d'enrôler des recrues agricoles pendant que le général enrôlerait des recrues militaires.

Dans sa réponse M. Caron se dit heureux de constater que le général Lessard comprend les besoins de l'agriculture et veut coopérer avec lui dans la campagne agricole qui commence.

Le ministre entend enrôler les agriculteurs de la même manière que les militaires.

M. Caron remarque de plus que ce n'est pas le recrutement qui a fait désertir les fermes, mais les usines de munitions où l'on paie des salaires de \$2.50 à \$4.00 par jour. Il faudrait en venir à offrir aux agriculteurs les mêmes avantages.

Ne serait-il pas plus pratique de donner crédit aux géants des usines de ne pas engager des cultivateurs, sauf dans des cas exceptionnels. Il y a dans les villes assez de gens pour travailler aux munitions.

AVIONS DETRUITS

Les dépêches anglaises nous affirment que 714 avions ont été abattus sur le front occidental en avril. C'est le chiffre le plus considérable encore enregistré depuis la guerre. De ce nombre, se trouvent 366 avions allemands, 147 anglais et 201 français. 269 machines sont tombées aux mains des Anglais, 95 aux mains des Français et deux aux mains des Belges.

Le succès dépend de ce que l'on sait et de ce que l'on ose, mais surtout de ce que l'on donne ou sacrifie.

Un appel du Pape

... La Lituanie a été depuis le commencement de la guerre un champ de batailles continuelles où se sont rencontrées et successivement refoulées les armées russes et les armées allemandes.

La détresse qui en est résultée pour ce malheureux pays est si grande que le Saint-Père, informé des maux dont souffrent ses fils lituaniens par l'épiscopat de ce pays, a adressé la belle lettre suivante à Mgr l'évêque de Samogitie, lettre qui s'adresse indirectement à tout l'univers catholique.

Au Très Illustre et très Révérend

Mgr François Karevicius, z
Evêque de Samogitie, à Kovna.

Secrétairerie d'Etat

De Sa Sainteté

Du Vatican, le 10 Février 1917.

Très Illustre et Très Révérend
Monseigneur!

Le Saint-Père a eu la douleur d'apprendre le bien triste sort qui est échu au peuple lituanien, tandis que les florissantes campagnes et les riches villes de cette laborieuse contrée sont aujourd'hui réduites à la détresse et à la ruine.

Mais ce qui a encore plus touché le coeur miséricordieux du Saint-Père, c'est le fait d'avoir appris par un message du Comité Central Lituanien que la charité des frères du monde entier après s'être déjà manifestée si souvent envers tant de victimes de la guerre et particulièrement envers les populations de la Belgique et de la Pologne, n'a pas encore atteint les malheureux habitants de la noble Lituanie qui depuis si longtemps languissent dans les privations et dans la douleur.

Profondément sensible aux souffrances de tant de ses fils qui possèdent le beau titre d'avoir toujours été fidèles à l'Eglise et à la religion, le Souverain Pontife ne cesse de faire pour eux de ferventes prières, afin qu'ils puissent obtenir au plus tôt des effets reconfortants de la Divine Miséricorde.

Désireux cependant de venir en aide aux Lituaniens et de participer personnellement à la collecte dans la mesure où l'insuffisance actuelle des moyens et l'accroissement constant des detresses le permettent, Sa Sainteté a bien voulu désigner une somme de 20.000 francs pour alléger le sort des Lituaniens. Bien que cette somme soit modeste, elle montre du moins l'amour du Saint-Père pour les innocentes victimes de la guerre.

Mais puisque la pénible expérience de cette guerre qui dure depuis plus de trente mois lui a appris que pour secourir les misères de la Lituanie, une contribution mondiale de tous ceux qui, bien qu'ils ressentent le contre-coup de ce conflit inhumain, n'ont pas été soumis à une aussi dure épreuve, est surtout nécessaire, le Saint-Père a daigné Vous autoriser, Vous ainsi que les autres évêques de Lituanie, comme il le fit déjà au profit des populations de la Pologne, à inviter les évêques, Vos confrères du monde entier, à choisir un jour de fête de cette année, qui pourrait être le dimanche dans l'Octave de l'Ascension, pour que dans toutes les églises catholiques des prières publiques et une quête charitable soient faites pour les malheureux Lituaniens.

Le Souverain Pontife nourrit l'espoir que tous ceux qui sentent la nécessité de la fraternité chrétienne répondront à cet appel paternel avec une générosité proportionnée aux besoins de ces infortunés; il est confiant que le produit de cette pieuse obole constituera une aide effective durable, ainsi qu'un grand reconfort moral. A titre de bienveillance paternelle envers ses malheureux fils lituaniens et envers tous les bons fidèles qui rivalisent à amoindrir leur tristesse, le Souverain Pontife leur octroie de coeur à tous Sa Bénédiction Apostolique.

Proclamation du roi

Voici le texte d'une proclamation du roi Georges V à son peuple:

"Etant persuadé que toute abstention de consommation inutile de grain apportera le plus sûr et le plus efficace moyen de déjouer les plans de l'ennemi, assurant ainsi une fin rapide de la guerre, et, imbu du devoir de tout faire pour aider notre peuple en cette période grave d'anxiété et de douleur, nous avons pensé de concert avec nos conseillers, de promulguer cette proclamation royale, exhortant sincèrement tous nos sujets, hommes et femmes, de notre royaume, qui peuvent acheter, se procurer d'autre nourriture que le blé et le maïs, de pratiquer la plus grande économie et la frugalité la plus complète de ces deux aliments. Et pour arriver à ce but, nous exhortons particulièrement les chefs de famille, les ménagères de réduire la consommation du pain dans leur famille, dans une proportion d'au moins un quart moins qu'en temps ordinaire. Il faut s'abstenir de se servir de la farine dans la pâtisserie et d'abandonner les aliments dans lesquels entre de la farine, tout excepté le pain. Nous exhortons ceux qui ont des chevaux de ne pas les nourrir avec de l'avoine ou autre grain à moins d'avoir reçu du contrôleur des aliments un permis pour ce faire. On pourra donner de l'avoine ou du grain aux chevaux que dans le cas où il est nécessaire, pour ne pas compromettre la qualité de la race, ce qui est d'intérêt national. Nous prions les ministres de toutes les religions, qui sont dans notre empire, de lire cette proclamation à leurs fidèles, en Angleterre, en Irlande, partout, dans les églises, pendant quatre dimanches consécutifs".

Constatacion

Nous lisons dans le *Devoir*:

Le chef de police de Brantford (Ontario) écrit dans son rapport pour 1916 que, depuis la mise en vigueur de la loi de tempérance ontarienne, en septembre dernier, "l'ivrognerie a presque disparu de Brantford", que "les affaires" y ont été de 50 pour cent meilleures que pendant la période correspondante de 1915" et que les marchands y ont fait bien plus de ventes au comptant, tout comme il y a eu moins de misère dans les familles. En décembre 1915, la police de Brantford avait arrêté 48 ivrognes. Il n'y a eu qu'une seule arrestation, en décembre 1916. De septembre à décembre 1915, il y en avait eu 184 pour cause d'ivrognerie; pendant la période correspondante de 1916 il n'y en a eu que 36. Ces statistiques officielles parlent d'elles-mêmes, et éloquemment.

L'OPINION D'UN MAITRE

Entre vins, bières et alcool, il n'y a qu'une différence de plus ou moins nuisible: il n'y a pas de boisson alcoolique hygiénique.

C'est là l'opinion du Dr Triboulet, Médecin des Hôpitaux de Paris, une autorité en la matière.

Votre Excellence voudra bien notifier cette lettre à ses collègues de l'Episcopat lituanien pour prendre d'accord avec eux les mesures opportunes dans le but de recueillir les dons et qu'on en fasse ensuite l'envoi soit directement, soit par l'intermédiaire du Saint-Siège, au Comité Exécutif Lituanien d'assistance aux victimes de la Guerre établi à Lausanne (Suisse)

Je profite bien volontiers de cette occasion pour Vous exprimer, très Illustre et très Révérend Monseigneur, mon estime sincère et distinguée.

LA CLASSE AGRICOLE

au Sacré-Coeur

Un sociétaire du Comptoir Coopératif, le R. P. Joseph Papin Archambault, s'inspirant de la consécration officielle des agriculteurs de France au Sacré-Coeur, consécration qui eut lieu le 25 février dernier, exprima tout récemment un vœu, celui de voir cet exemple bientôt suivi au Canada.

Le Comptoir Coopératif, par son esprit et son programme, est tout désigné pour répondre à cet appel. Il le fait spontanément. C'est en effet aussi naturel pour lui de parler manifestation religieuse qu'achat vente et crédit qu'organisation professionnelle. Quiconque a lu ses règlements, s'est instruit de sa constitution et de son but, le comprend facilement.

Le Boerenbond belge dont il s'inspire, les caisses Desjardins, sur lesquelles il s'appuie, sont d'ailleurs elles-mêmes des institutions sociales ayant pour base le catholicisme.

Le commerce et l'industrie avaient déjà rendu en France un solennel hommage au Coeur de Jésus, la guerre a fourni à l'agriculture une occasion dont elle a profité. Dans l'épreuve terrible de la guerre le peuple sent le besoin de faire alliance avec l'allié indispensable de chaque instant, Dieu lui-même. En 1892 Montmartre avait vu groupés à Paris les représentants du commerce et de l'industrie, en 1917, elle y a vu les délégués de la classe agricole. L'appel avait été général, "à nos amis les vaillants agriculteurs, propriétaires, fermiers, métayers et ouvriers agricoles", avait dit le comité organisateur. Tout le monde a répondu. Au moment même de la consécration officielle, du fond des plus petits villages, on s'unissait publiquement aux délégués réunis à Montmartre.

Au milieu de ses transactions importantes — qui l'ont obligé à transporter ses bureaux dans un nouvel immeuble possédant un vaste entrepôt — le Comptoir Coopératif ne néglige pas ce qui est de nature à former la classe agricole, à l'orienter et à l'organiser. Aussi cherche-t-il non seulement à la favoriser par des achats en communs, mais, conscient de l'urgence et de la nécessité du crédit agricole, il lui recommande les caisses populaires. Ces caisses lui sont aussi nécessaires que les banques le sont aux financiers qui empruntent sur billets et aux courtiers qui achètent sur marge. Et comme le crédit personnel, le dévouement et l'honnêteté jouent un rôle prépondérant en coopération, les directeurs du Comptoir favorisent tout ce qui peut développer les convictions religieuses ou aider leur manifestation. Comment, en effet, peut-on édifier et fortifier un tel fondement si l'on fait abstraction de la pensée surnaturelle ?

Il en est de ce domaine comme de bien d'autres, que l'on soit ou non inspiré de la foi religieuse on y est conduit par la garantie morale sur laquelle repose et fonctionne le système coopératif.

"Comprenant le rôle auguste de l'agriculture, dit le mémoire dont nous avons déjà parlé, qui est la puissance vitale de la patrie, et l'urgence de surnaturaliser son action professionnelle, le Syndicat agricole de la Champagne, sous l'inspiration de son président, H. de Boham, puis, à son exemple, dix autres syndicats de diverses régions de la France, inaugureront avant la guerre des pèlerinages d'adoration nocturne à Montmartre, le dernier dimanche de février.

"Ces implorations se transformèrent en véritables veillées d'armes, depuis l'effroyable lutte, le 7 mars 1915 et le 27 février 1916.

"L'assistance, réunis au tour de M. de Gaillard-Bancel, député, était encore peu nombreuse. Mais de là est née la pensée d'une solennelle démarche de la France agricole à Montmartre, et de l'établissement d'une imploration permanente au Sacré-Coeur, jusqu'au jour où l'aurore de

la paix, se levant sur nos sillons, ceux qui les auront creusés s'élanceront à nouveau vers la sainte colline qui protège Paris, pour remercier le Maître de la vie d'avoir rendu à notre pays son rang de nation glorieuse.

"En attendant cette heure triomphante de la réponse de Dieu, prions de toute notre âme, prions ensemble".

Cet exemple des agriculteurs de France sera suivi chez nous. Tout en tenant compte des différences de lieux et de circonstances le Comptoir Coopératif prépare actuellement un mouvement analogue auquel tous nos agriculteurs seront invités à prendre part.

Comme cette manifestation sera avant tout la chose des hommes de la terre, nos vaillants amis les agriculteurs, propriétaires, fermiers, métayers et ouvriers agricoles de la Province de Québec sont loyalement invités à transmettre sur ce sujet leurs pensées et leurs désirs au comité organisateur.

Que la foi de nos pères, une foi vive et intelligente, éclaire nos âmes et dirige nos volontés dans l'organisation sociale, économique et professionnelle, comme dans la vie familiale et la conduite individuelle de notre peuple.

ANATOLE VANIER

—Note. Le président du Comptoir, M. Vanier fait partie du Comité organisateur, on pourra transmettre toute communication à son bureau, 97, rue St Jacques, Montréal.

Extrait d'une lettre

D'un soldat français

Sauvegardé par le Sacré-Coeur

Un missionnaire français qui habite Québec, le R.P. Evain o.m.i a reçu de son frère qui combat en France la belle et émouvante lettre suivante.

Meaux, 25 mars 1917.

Mon bien cher frère,

... Je reviens du front où Dieu m'a visiblement protégé par l'entremise du Sacré-Coeur. Je suis aujourd'hui une preuve vivante que ce que Dieu garde est bien gardé, et que les balles et la mitraille des Boches ne peuvent rien contre celui qu'il protège. Tous ceux qui me voient et connaissent mon histoire sont dans l'admiration...

Le 21 courant au soir, dans un assaut, ma compagnie a été cernée par ces Boches endiablés et a été anéantie; je suis l'un des rares survivants. Ils m'ont tiré moi-même à bout portant quatre ou cinq coups de fusils, trois mètres de distance. Ma capote, ma veste, mon tricot et ma chemise ne sont plus qu'une loque. Une balle m'a touché la peau et m'a fait une plaie de peu de gravité. Dans quelques jours elle aura disparu. Les maladroits!

Je dois la vie à l'idée d'avoir fait le mort. Quand, en effet, je me suis vu perdu, j'ai crié: "Camarade" en levant les bras pour me rendre prisonnier. Mais voyant que les barbares tiraient toujours sur moi, je me suis laissé tomber dans un trou et j'ai fait le mort, attendant un coup de crosse sur la tête ou un coup de baïonnette dans le ventre pour m'envoyer dans l'éternité. J'ai fait un acte de contrition de mon mieux et imploré le Sacré-Coeur dont je porte toujours un petit drapeau à mon côté, ainsi qu'une médaille de la Sainte Vierge sur la poitrine. J'ai fait le mort toute la nuit. Les Boches ont passé sur mon corps plusieurs fois, mais me croyant mort, ils ne m'ont rien fait. Quelle nuit affreuse! Température très froide, couché dans l'eau, la neige tombant continuellement, si bien que le lendemain matin j'en avais une épaisse couverture sur le dos. Au point du jour notre artillerie

a commencé un feu de barrage sur la ligne où j'étais étendu. Je n'ai encore rien attrapé. Les Allemands se sont repliés un peu, et je suis resté en place, entre les premières lignes boches et françaises pendant deux nuits et un jour, ne sachant de quel côté me diriger pour trouver nos lignes. Le 23 au matin enfin, avant le jour, une patrouille française a passé près du trou où j'étais caché. Je l'ai reconnue trop tard pour la suivre. Au petit jour je suis parti suivant les traces des pas sur la neige. Mais je l'ai échappé belle: Voilà que les Français de la première ligne m'ont couché en joue, croyant que j'étais un boche déguisé en Français. J'ai crié: Je suis Français blessé, ne tirez pas. Ils m'ont saisi et n'ayant pas confiance en moi, certains qu'aucun soldat n'avait pu échapper à la rafale, ils m'ont conduit à leur capitaine qui m'ayant interrogé touchant mon aventure, a constaté que je n'étais pas un Boche déguisé en Français, mais bien un Français véritable doublé d'un Breton à tête et à vie dures.

L'on m'a donné une bonne goutte à boire et un bout de pain pour apaiser ma faim qui n'était pas ordinaire, tu peux le supposer, n'ayant eu que de petits copeaux à chiquer dans le trou où j'étais, semblable aux ours de ton pays qui passent l'hiver, m'as-tu dit, à se lécher la patte.

Le lundi matin, 19, nous étions partis de Soissons à la poursuite des Boches; le 21 au matin nous entrions dans Missy-sur-Aisne à dix kilomètres de Soissons, après avoir constamment essuyé le feu de l'ennemi. Les bandits n'ont rien laissé d'intact avant de battre en retraite; ils ont fait sauter les caves, leurs abris, la plupart des maisons; tous les magnifiques arbres fruitiers, qui font la richesse de cette région: pommiers, pruniers, cerisiers, noyers ont été détruits arrachés, coupés ou sciés, ce n'est plus qu'un désert.

Dans quelques maisons qui restaient debout étaient tendus des pièges de toutes sortes: ici c'était une chaîne de montre, là un porte monnaie, là un instrument quelconque; en prenant ces objets reliés par un fil invisible à une bombe, on pouvait sauter avec toute la maison. Ils empoisonnent même les puits et les sources.

Je t'écris de l'hôpital de Meaux, où je suis arrivé hier soir. Le médecin major m'a dit que je serais bon pour retourner au front et venger mes camarades dans une quinzaine de jours. Mes chefs m'ont laissé entendre que je pourrai avoir une permission de huit jours. Je ne l'aurai pas volée; voilà 13 mois de campagne à Verdun et en Champagne. Maintenant, mon cher Isidore, il me reste à remercier beaucoup le Sacré Coeur de m'avoir ainsi sauvé. Pour le faire dignement, je te prie de t'unir à moi avec tous les bons paroissiens.

J'aime à espérer que si je retourne de nouveau à la poursuite des brigands, j'obtiendrai encore la protection du Sacré-Coeur qui veut sauver la France.

Il n'y a pour l'homme qu'un vrai malheur, qui est de se trouver en faute et d'avoir quelque chose à se reprocher.

On ferait beaucoup de choses si l'on en croyait moins d'impossibles

Malherbes

LA CAISSE D'ÉCONOMIE
DE
NOTRE-DAME DE QUÉBEC
Banque d'Épargne fondée en 1848
(Voir annonce.)

Tél. 2713

H. ERNEST BEDARD

Entrepreneur général

Spécialité: Construction d'églises, de couvents, d'écoles.

70 RUE JEANNE D'ARC - - QUÉBEC

Jos. COTE,



IMPORTATEUR et NEGOCIANT

EN GROS

Cigares, Cigarettes, Tabacs de toutes sortes et articles de fumeurs en général.

Biscuits, Confiseries, Epicerie

Nos Prix sont intéressants

Une simple visite vous envalera de notre immense assortiment.

Bureaux et Magasins:

188, Rue St-Paul

ENTREPOT:

119, Rue St-André

SUCCESSALES pour articles de fumeurs dans toutes les parties de la ville.

TELEPHONE: 2565

Librairie Dumontier Earg.

A toujours en main un grand choix d'objets de piété, articles de bureaux, fantaisies, jouets, etc.

Rendez-vous à notre Librairie pour vos achats.

351, Rue St-Joseph

JACQUES-CARTIER

TEL BELL: 4343.

A. S. BEDARD

PEINTRE-DECORATEUR

118, DES STIGMATES, Québec.

Spécialité: Décoration d'Eglise

A VENDRE:

Peintures en Gros et en Détail

DOREUR, LETTRAGE, IMITATION, TAPISSAGE, POLISSAGE, Etc., etc.

Importateur de VERRES de toutes sortes. Tous renseignements donnés sur demande.

TELEPHONE 2077

HUBERT MOISAN

Entrepreneur de Pompes Funèbres Et Embaumeur

297-299, Rue St-Joseph, Québec

Tél. 1684

OSCAR BEAULÉ

ARCHITECTE, A. A. P. Q.

21 D'AIGUILLON QUÉBEC

Ancien bureau R. P. LeMay.

Tél. 4256

J. SIMEON BERGERON

ARCHITECTE - - Membre A. A. P. Q.

103, Rue ST-JEAN - - Québec.

Lavigueur & Hutchison

Importateurs de PIANOS ET D'ORGUES

Seuls représentants des célèbres pianos **Heintzman & Co.** (le favori des artistes) et des merveilleux **Auto-Pianos** de New-York. Fournisseurs aux principales communautés religieuses de la province, Nous n'employons pas d'agents ni de solliciteurs mais nos prix sont les plus bas, et nos termes de paiement les plus faciles. Toujours en mains un grand assortiment de PIANOS D'OCCASION offerts à grande réduction.

Demandez nos CATALOGUES et nos LISTES DE PRIX.

LAVIGUEUR & HUTCHISON

81, 83 & 85 Rue ST-JEAN, - Québec.

SUCCURSALE: 54, RUE ST-JOSEPH

La Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec

BANQUE D'EPARGNES

HAUTE-VILLE, Bureau-Chef, 21 Rue St-Jean, en face de la Côte du Palais.
ST-ROCH, coin des rues St-Joseph et du Pont.
ST-SAUVEUR, 801 rue St-Valier.
ST-JEAN-BAPTISTE, coin des rues Claire-Fontaine et St-Jean.
BASSE-VILLE, coin Côte de la Montagne et rue St-Pierre.
LIMOULOU, coin 5ème rue et 4ème avenue.
LEVIS, 103 rue Commerciale.
LEVIS, 20 rue Eden.

Les succursales de St-Roch, St-Sauveur, St-Jean-Baptiste, Limoilou et Lévis, rue Eden, sont ouvertes tous les samedis et lundis, le soir de 7.00 à 8.30 heures.

La Caisse d'Economie, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles.

ETABLIE EN 1868

Tél. 6600
6601

La Compagnie Gauthier & Frère Incorporée

PEINTRES-DECORATEURS

Marchands de Tapisseries, Peintures, Huiles, Vernis, Moulures, Cadres, Vitres, Plate Glass, Matériels d'artistes, etc., etc.

Spécialité: VERRERIES POUR EGLISES

Estimés et croquis fournis sur demande -- Satisfaction garantie.

292, RUE ST-JOSEPH - QUEBEC

Beurre falsifié

La loi ancienne de France, dans le Puy-de-Dôme, n'était pas précisément tendre à l'égard des falsificateurs du beurre. En 1491, elle y statuait effectivement que "tout homme ou femme qui aura vendu du beurre, contenant navet, pierre ou autre chose, sera saisi et bien curieusement attaché au pilori du Pontel. Puis sera le dit beurre rudement posé sur sa tête et laissé là tant que le soleil ne l'aura entièrement fait fondre. Pourront les chiens le venir lécher et le menu peuple l'outrager par telles épithètes diffamatoires qu'il lui plaira (sans offense de Dieu, du roi, ni d'autres). Et si le temps ne s'y prête, le soleil n'étant assez chaud sera le dit délinquant en telle manière exposé dans la grande salle de la geôle, devant un beau gros et grand feu, où tout un chacun pourra le venir voir".

On ne devait pas subir ce supplice plus qu'une fois dans sa vie.

Il serait intéressant maintenant si quelque chercheur nous décrivait le supplice qu'on infligeait autrefois aux affameurs du peuple.

LE PAPE ET LES BELGES

Le cardinal Mercier, au cours d'une lettre écrite à Benoît XV et reproduite dans l'"*Observatore Romano*", dit que l'arrêt des déportation belges est dû à l'intervention du Saint-Siège.

Inconvénients de la bière

L'on s'habitue facilement à la bière, et il est d'expérience courante et indiscutée, que son usage habituel, surtout en notre pays, où son pourcentage en alcool est très élevé, mène très vite à l'abus. Ceci est tellement vrai et si fréquemment constaté, qu'il est peu d'hommes de quarante ans, ayant fait usage habituel de bière, qui échappe à l'emprise de l'un ou de l'autre de ces malaises si divers et si diversement interprétés que l'on qualifie du nom générique de "dyspepsie", mot comme la "gippe" inventé pour cacher les ignorances des médecins. Que de gens dyspeptiques sans doute parcequ'ils ont mal ou trop mangé, que d'autres le sont parce qu'ils ont persisté dans leur usage habituel de "grosse bière canadienne", à table, entre les repas, à la veillée, sans cependant jamais en avoir fait apparemment abus. Mais c'est là son moindre inconvient. L'abstinence totale, à cet âge, peut avoir raison des méfaits de la bière. Peu de gens cependant, consentent à s'en abstenir dès l'apparition des premiers symptômes. Voilà pourquoi, quand le médecin est sérieusement consulté par le buveur de bière, il est souvent trop tard pour réagir efficacement.

Dr Garneau

"Chez presque tous les impies il y a encore un peu de vieille foi qui n'a pas fini de s'évaporer".

OU ALLONS-NOUS ?

C'est ce que se demande le *Droit*, à la suite de certains incidents et de certains discours:

A la chambre des Communes, hier, il y eut une longue discussion sur la vente des boissons enivrantes dans les cantines de soldats. Le débat a été provoqué par une motion de M. R. Lemieux demandant au gouvernement de faire des instances auprès du gouvernement impérial pour supprimer cet abus désastreux pour les soldats.

Certains députés l'ont pris de haut, disant que c'était une insulte à nos troupiers. M. Bradbury est allé jusqu'à dire: "Les soldats du Canada sont la fine fleur de notre peuple et quand ils reviendront au pays, après la guerre, ces braves se feront justice et châtieront leurs insulteurs".

Nous ne doutons pas un seul instant que les soldats canadiens soient des hommes magnifiques, et nous sommes les premiers à reconnaître leur mérite. C'est même une preuve de l'intérêt qu'on leur porte que de s'efforcer d'éliminer les dangers multiples de l'alcoolisme.

Il n'y a pas un médecin sérieux qui osera dire qu'un soldat qui a bu de l'alcool est aussi bon soldat qu'un autre qui n'en a pas bu; il n'y en a pas un seul qui pourra dire qu'un soldat alcoolique blessé ne court pas dix fois plus de dangers qu'un soldat sobre.

Ce n'est donc pas insulter les soldats que de demander qu'on ne leur serve pas de boissons enivrantes et M. Bradbury s'est étrangement oublié en disant que "ces braves une fois revenus au pays, se feront justice et châtieront leurs insulteurs".

Même s'ils avaient été insultés, ils n'auraient pas le droit, à moins de vouloir placer le Canada sous un régime militaire plus odieux que celui que l'on reproche à l'Allemagne, de se faire justice et de châtier les insulteurs.

Que de telles paroles se trouvent sur les lèvres de démagogues sans scrupules, ou dans les colonnes de certains journaux fanatiques, tout déplorable que ce soit, on peut le comprendre, mais qu'un représentant du peuple, un homme chargé de veiller à la prospérité et à la paix du pays, fasse un tel appel aux passions militaires, c'est ce que nous ne comprenons pas.

Qu'on n'oublie pas que les risques de la guerre sont déjà assez grands, qu'il ne faudrait pas, à plaisir, y ajouter ceux de l'alcoolisme. La suppression de l'alcool dans les camps de soldats, au Canada, en Angleterre et en France, est une mesure non seulement de prudence, mais d'hygiène et d'humanité.

ALCOOL ET TIR

Un médecin mobilisé donne dans le "Concours médical" de Paris, des renseignements très intéressants concernant l'influence de l'absorption de l'alcool sur la justesse du tir. Après avoir fait choix des meilleurs tireurs parmi les sous-officiers et les soldats de son régiment, il leur fit exécuter une première série de tirs à 200 mètres. Ils absorbèrent alors une dose d'eau-de-vie qui était approximativement de 50 grammes, et ils firent une seconde série de tirs semblable à la première.

Or ces expériences ayant été renouvelées plusieurs fois dans des conditions de temps et de lieu différentes, on constata toujours des résultats identiques: pour le feu accéléré, l'efficacité du tir, après l'absorption de l'alcool, fut inférieure de 30 p. c. à ce qu'elle était antérieurement à cette absorption; pour le tir avec pauses, la différence atteignit 50 p. c.

Sache mettre dans ton coeur le bonheur de ceux que tu aimes à la place de celui qui te manquera.

AIDEZ A GAGNER LA GUERRE

A qui ne peut aller au front est offert le moyen le plus pratique d'aider. Qu'il économise son argent et le mette à la disposition du Gouvernement pour les frais de la guerre.

Pour encourager au pays l'économie et l'épargne, le Gouvernement du Canada fait une émission de certificats d'épargne de guerre, afin que tous ceux qui veulent aider de leurs deniers aient l'occasion de le faire.

Les certificats, dont l'échéance est à trois ans, sont émis en dénominations de \$25.00, \$50.00 et \$100. et peuvent être achetés à toute banque ou tout bureau de bons poste.

Les prix sont \$21.50, \$43.00 et \$86.00 respectivement, c'est-à-dire que pour chaque \$21.50 prêté au Gouvernement aujourd'hui \$25.00 vous seront remis dans trois ans. L'escompte de \$3.50 est un généreux intérêt.

Les certificats sont remboursables en tout temps au cours des douze premiers mois au prix d'achat. Après douze mois, mais dans les vingt-quatre mois de l'émission, les certificats sont remboursables à \$22.25, et après vingt-quatre mois, mais dans les trente-six mois, à \$23.25 pour chaque \$21.50 payé. Ainsi, le plus longtemps vous retiendrez vos certificats plus ils vous rapporteront d'intérêt.

Chaque certificat est enregistré à Ottawa au nom de l'acheteur.

S'il était alors perdu ou volé, il n'aurait aucune valeur pour qui que ce soit. Il ne sera rendu à la même personne que pour \$1.00 de ces valeurs.

Pour plus amples renseignements adressez vous à une banque quelconque ou à un bureau de bons de poste.

Achez un certificat aujourd'hui ou commencez à épargner pour en acheter un.

W.T. White,
Ministre des Finances.

PETIT CALCUL

"Sept gallons" par unité de population cela équivaut à "quatorze millions de gallons de bière" bus par la province de Québec, durant l'année 1914.

"A soixante-quinze sous le gallon", cela fait une dépense de "onze millions de piastres", durant la seule année 1914.

Il faut une livre d'orge pour fabriquer un gallon de bière. Cela fait "quatorze millions" de livres d'orge soustraites des fermes de la province de Québec pour aller s'engloutir dans les brasseries.

Le boisseau d'orge pèse 48 livres. Il se dépense pour la fabrication de la bière au moins "un million de boisseaux" pour tout le Canada, et "trois cent mille boisseaux" pour la province de Québec.

Le "pain" est cher. La "farine" est cher. La "moulée" est cher. L'orge se vend actuellement deux piastres le boisseau. Le cultivateur préfère vendre l'orge aux brasseurs plutôt que le consacrer à l'élevage. Regardons-y de près. Nous finissons peut-être pour nous convaincre que la bière a sa part de responsabilité dans la hausse des denrées alimentaires, tout particulièrement dans la hausse "du pain" et de "la viande".

Dr Garneau

COMMENT

Nous recevons chaque semaine un grand nombre de lettres d'encouragements et de félicitations pour l'oeuvre de bien que nous poursuivons.

Merci!

Nos amis ne doivent pas oublier que le meilleur moyen d'aider notre journal est d'abord de payer régulièrement et d'avance sa souscription; et puis c'est encore de nous envoyer à l'occasion un nouvel a-

"LE CROISE"

Conseil du Pape.— Le Pape arbitre.— La piété utile à tout: Mgr L.-A. Paquet.— Une précision.— Officiel du Comité P.L.F.: Prix de Parler français.— Au service des intérêts français: Epurons notre langue; L'oeuvre patriotique par excellence; Un Anglais d'Ontario et le français; L'aide aux conquérants du sol; Le concours que nous devons à la cause de la civilisation chrétienne; La Presse catholique: Officiel de la L. P. C.— "Unité nationale".— Rappels aux principes: La religion et la foi: Henri Bourassa; Notre devoir, quand même! Joseph Bernier; Confiance et fidélité: Thomas Chapais.— Page à garder: Pour la terre canadienne: S. E. le Cardinal Bégin.— La terre maternelle: Sir Lomer Gouin.— Retour à la terre: Les appels du sol ancestral: L'un des remparts de notre foi: S. G. Mgr Paul-Eugène Roy, archevêque de Séleucie; Les conquérants les plus admirables (Lettre à l'Action Catholique; "Pater meus agricola": S. G. Mgr A.-X. Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe.— L'action française en Amérique: En province de Québec. La vie française; la Société Royale du Canada;— En Ontario: La lutte constitutionnelle; La revanche pacifique;— Au Manitoba: Bon travail de l'Association E. C.-F. M.; La Colonisation;— En Acadie: Le "Souvenir acadien", à Grand-Pré.— Pour l'Unité nationale: Arguments et témoignages d'origine anglaise: Civilisation française; Une spoliation injustifiée; Régime prussien; Provocations inopportunes; Régime d'absolutisme.— "La Grande Revue"— Adhésions.— L'avis de nos correspondants sur la croisade du "Comité P. L. F." et du "Ralliement C. F. A."— Bibliographie: Le Pape et la guerre; Club "Le Canada", de Winnipeg, Man.

Prix de l'abonnement au Croisé, 50 sous par an: adresse postale: No 126, Casier, Québec.

Les bienfaits de la prohibition

Le juge municipal de Portland, Oregon, rapporte qu'il y a eu une diminution de plus de 50 pour cent sur le nombre de délits soumis à son tribunal depuis l'abolition du bar dans l'Oregon. "Dans la ville, dit-il, il y a moins de vols, une diminution considérable d'arrestations de femmes de vie, et le nombre des arrestations pour transgressions des lois commerciales est de beaucoup inférieur à celui d'il y a un an". Les 5 premiers mois de cette année (1916) il y eut 1308 arrestations pour ivresse, tandis que pour la période correspondante de l'année précédente il y en eût 4903, c'est-à-dire une diminution de 3595.

Le commissaire du Service Public rapporte une augmentation de 116 services d'eau depuis le 1er janvier, ce qui prouve que beaucoup de nouvelles familles occupent des logis, et que la population de Portland ne diminue pas sous le nouveau régime.

Mais les statistiques les plus éloquentes sont celles des banques... A venir au 1er mai, dans Portland seulement, les dépôts faits aux banques ont augmenté pour une valeur de \$7865709 et dans tout l'Etat l'augmentation a presque atteint les \$13-000000. Du 1er janvier au 1er juin les profits nets des banques de Portland surpassèrent de \$10000 ceux de la même période de 1915. Toujours pendant le même temps les permis de construction ont doublé. Les marchands affirment que le commerce et le paiement des dettes sont grandement améliorés.

Il n'y a que la maison des pauvres miséreux qui ait eu à souffrir. Ses affaires ont périéclité d'une façon lamentable.

**EN RUSSIE
LA PROHIBITION**

Les journaux ont déjà annoncé que l'établissement de la prohibition en Russie avait eu des résultats merveilleux à bien des égards. Nous avons en main une étude très sérieuse publiée par "The National City Bank," de New-York, dans laquelle nous trouvons les renseignements suivants:

Au 14 août 1916 le montant des dépôts dans les banques d'épargne de Russie s'élevaient à 3 milliards, 200 millions de roubles, ou, plus de un milliard, 600 millions de piastres. Ces dépôts avaient augmenté rapidement même pendant la guerre. Cette étude attribue cet accroissement des dépôts d'épargne surtout à l'abolition du commerce de boissons enivrantes. On ajoute même que le paysan russe, aujourd'hui, au lieu de dépenser son argent pour consommer de l'alcool, ce qui se pratiquait presque universellement, l'emploie à améliorer ses conditions d'existence sous forme de vêtements, d'aliments, mais aussi à augmenter prodigieusement ses épargnes. C'est ainsi que les Banques d'épargne ont accumulé en moins de deux ans 775 millions de piastres de dépôts provenant des épargnes accumulées par les paysans.

Que valent donc après cet exemple les prédictions des partisans du commerce maudit de l'alcool qui prétendent que la disparition de ce commerce causerait un mal économique à notre pays. Ce sont là des chiffres indiscutables et qui ne sauraient être mis en doute, ayant été puisés aux sources officielles.

Ne pas oublier

Que la moitié des fous admis à l'asile y ont poussés par l'alcool. (Dr Villeneuve).

Que le commerce de l'alcool est la mort du commerce et de l'industrie.

Que les municipalités les plus endettées sont celles où le commerce de l'alcool s'est exercé plus largement et depuis longtemps.

Que l'alcool est le plus grand facteur de pauvreté individuelle, familiale et nationale.

Que ce sont les animaux qui boivent la meilleure boisson, l'eau.

Que l'alcool même la bière ne nourrit pas puisqu'il faut onze chopines de la meilleure bière pour avoir autant de nourriture qu'il y en a dans une seule chopine de lait.

Que l'alcool conserve les morts et tue les vivants. Que le Bulgare a un centenaire par 1000 habitants tandis que l'Allemand n'a qu'un centenaire par 700.000 habitants parce que le premier ne boit aucun alcool et que le deuxième boit beaucoup... de bière.

Qu'on peut être un parfait alcoolique sans s'être jamais enivré.

Qu'on boit de l'alcool surtout par ignorance.

Que l'alcoolisme abrège la vie du tiers et même de la moitié.

Que l'on boit la folie, la tuberculose, l'épilepsie en bouteille.

Que sur 100 tuberculeux, 71 sont des alcooliques (Dr Landouzy).

Que si les hommes renonçaient à l'alcool on pourrait fermer les neuf dixièmes des prisons et des bagnes.

La charité ne croit pas ses services perdus lorsqu'ils sont peu remarqués, ou reçus avec indifférence.

Qui donne à propos un bon conseil, un sage avertissement, une instruction utile, donne plus que s'il donnait de l'or.

L'ACTION FRANCAISE

La livraison d'avril de l'Action française débute par un très remarquable article du R.P. Lecompte, l'ancien provinciale des jésuites: *A la source du renouveau*. C'est un plaidoyer clair et précis pour les études classiques. Il est suivi de notes de MM. Léon Lorrain, Omer Héroux, Pierre Homier, l'abbé Blanchard, du procès-verbal d'une enquête sur les étiquettes anglaises et françaises dans l'épicerie, de petites notes, etc. La partie documentaire offre un texte précieux et encore inédit chez nous: l'original, anglais, des deux nouvelles lois ontariennes relatives aux écoles d'Ottawa.

La série des articles de tête publiés jusqu'ici par l'Action française: *Vers la supériorité*, de M. Ed. Montpetit; *Une action intellectuelle*, de M. l'abbé Groulx; *la Représentation de la race française au Sénat*, de M. le sénateur Landry; *A la source du renouveau*, du R.P. Le compte; *Agriculture et Colonisation* (annoncé pour la livraison de mai), de M. le sénateur David, suffiraient à placer l'Action française parmi les plus intéressantes de nos revues. La partie documentaire promet de lui donner un cachet à part et dont la valeur ira s'accroissant avec le temps. On y trouve déjà, sur la seule question scolaire d'Ontario, la lettre collective de l'épiscopat, la déclaration de M. le sénateur Landry, président de l'Association d'Education, un commentaire de l'encyclique *Commissio Divinitus* rédigé par Mgr Paquet, et la lettre de S.E. le cardinal Gasparri, enfin le texte des dernières lois adoptées à Toronto.

Combien qui tiennent pourtant à avoir ces pièces sous la main, auraient pris la peine de les collectionner? Ils les retrouveront dans la revue sous une forme facilement accessible, avec celles qui paraîtront par la suite.

L'abonnement à l'Action française est de \$1. par année. S'adresser au secrétaire de la Ligue, des Droits du français, 98, immeuble Dandurand, Montréal.

Petite expérience

Prenez un verre d'eau, un verre d'alcool, deux morceaux de pain.

Je place un morceau de pain dans l'eau, l'autre dans l'alcool. Après environ une heure, le pain dans l'eau est devenu tout à fait mou, le pain dans l'alcool, très dur.

Je conclus de cette expérience que l'alcool nuit à la digestion.

C'est un crime

Dans l'espace de quelques mois 150,000,000 de livres de grain ont été employées à la fabrication des liqueurs enivrantes.

Oui c'est un crime de gaspiller tant de grain pour fabriquer du poison.

C'est un crime ce gaspillage dans un temps où la vie est si dure pour l'ouvrier, alors que le pain est à un prix exorbitant et que dans plusieurs pays des femmes, des vieillards et des enfants meurent de

IDEE FAUSSE

Un auteur prête au génie du mal cette parole: "Je donnerais tous les crimes d'un siècle pour une seule idée fausse." Le mot est vrai et digne de figurer dans les mémoires de Satan.

Sois bon, mais avec simplicité, car l'orgueil de la vertu est le plus insupportable de tous.

Ouvrier de paix

Sir F.-X. Lemieux, président la Cour d'assises à Kamouraska, disait un jour aux grands jurés.

"Le duc de Connaught a dit des Canadiens français qu'ils sont des hommes de devoir, qu'ils ont le respect des lois. Je crois que nous méritons ce compliment. Je n'en veux pour preuve que ce fait éloquent que, dans notre immense province qui compte environ 1,300 municipalités, il y en a plus de 1,100 où il n'y a ni constable, ni homme de police, ni gardien de la paix.

"Je me trompe, il y a, dans chaque paroisse, un policier très efficace. Il n'a ni uniforme, ni insigne, ni menottes, ni arme à feu, mais il contribue cependant plus que tous les autres à maintenir la paix, la concorde, le respect des uns des autres en prêchant les maximes de la charité chrétienne. Ce policier, c'est l'humble curé de paroisse qui, plus que tout autre facteur, a contribué à nous valoir du Gouverneur Général ce compliment que nous sommes respectueux des lois.

"Si l'ordre, la paix, l'économie, la prospérité, conséquences de l'observation des lois, règnent presque partout dans notre province, le fait est attribuable, disons-le avec fierté, à la foi et à la pratique constante de la vertu nationale: la tempérance, qui a tant contribué, pendant ces dernières années, à régénérer et à réhabiliter notre province et qui assurera à notre race l'accomplissement des destinées que la Divine Providence semble avoir réservées aux Canadiens-français sur le sol d'Amérique."

Pire que la guerre

C'est l'alcool qui est un fléau pire que la guerre, et de beaucoup.

Depuis cinquante ans, 250,000 Canadiens français ont été tués par l'alcool.

La guerre n'a tué et ne tuera que quelques milliers de soldats parmi les nôtres qui sont au front.

Notre gouvernement oserait-il réclamer l'état de guerre en permanence, sous prétextes que les industries de guerre et de munitions sont payantes pour le trésor public.

Ce serait insensé, criminel, odieux.

N'en est-il pas ainsi de nos gouvernements qui refusent d'établir la prohibition, qui veulent pour le peuple, en permanence, le régime du poison alcool, parce que

Et encore une fois l'alcool tue beaucoup la boisson apporte des revenus à l'Etat.

La vraie charité chrétienne

Voyez les pauvres, plaignez-les, éclairez-les. Donnez-leur du pain et des vêtements.

Mais avant tout donnez-leur des consolations, des lumières. Songez bien que vous rendrez compte de vos richesses terrestres et spirituelles.

Vous pouvez sauver une âme en mettant un *Pater* et un *Ave* dans les poches d'un vieil habit dont vous couvrez les pauvres. Nous sommes des prêtres en Jésus-Christ. Dès que nous avons une âme, nous avons charge d'âmes.

Il n'y a que Dieu dans le Ciel, il n'y a que lui sur la terre. Quiconque dans la voie cherche autre chose hors de lui est un malheureux et un fou.

Allez, votre rôle sera glorieux sur la terre et votre part sera magnifique dans le ciel.

Louis Veillot.

La Vérité journal hebdomadaire est publiée par Paul Tardivel, directeur et propriétaire, 37 Chemin Ste.Foy, Québec.